

VAILHAUQUÈS 1998 (*)

Yves LIGNON,
département de Mathématiques,
Université de Toulouse-Le Mirail.

Au début de 1988 la maison "hantée" de Vailhauquès a connu son heure de grand succès médiatique, elle serait désormais oubliée de beaucoup si à défaut de chercher à rouvrir la discussion (ce qui est toujours intéressant) certains n'avaient trouvé dans cette affaire un nouveau prétexte à polémique et attaques contre les personnes.

1) RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

Des manifestations sonores inhabituelles ayant été observées dans une maison d'habitation sise dans le village de Vailhauquès près de Montpellier (Hérault) et après qu'un certain nombre de possibilités d'explications (notamment géologiques) aient été écartées le G.E.E.P.P. (Laboratoire de Parapsychologie de Toulouse) a mené, à partir du 29 janvier 1988, des investigations qui se sont achevées la nuit du 10 au 11 février durant laquelle 23 spécialistes de diverses disciplines scientifiques se trouvaient sur place. Le G.E.E.P.P. ayant conclu qu'il était possible de retenir l'hypothèse parapsychologique a de plus agi en conséquence afin de mettre fin aux troubles chez les personnes.

2) DISCUSSION

2-1) L'intervention d'un géologue (**) (le 13 février 1988) et (à la même époque) d'un ex-journaliste scientifique (qui n'a à aucun moment quitté son bureau pour se rendre sur place) ont permis de réactualiser l'hypothèse géologique d'autant que, en accord avec celle-ci, de nouveaux bruits ont été signalés par un journal local début mars 1988 puis ont disparu à la fin de ce mois.

Le G.E.E.P.P. a publié en octobre suivant un compte-rendu de ses investigations (Michel et Lignon, 1988) qui mentionne les observations géologiques du 13 février et constitue donc le document de référence pour une discussion scientifique. Il va de soi cependant que, malgré leur nature fondamentalement différente, les récits destinés ultérieurement au grand public (par exemple Lignon, 1992) sont en accord avec le contenu de cet article.

Dix ans après les faits le Cercle Zététique a diffusé des textes accusant le G.E.E.P.P. d'avoir voulu faire passer en force l'hypothèse parapsychologique aux dépens de l'hypothèse géologique.

2-2) Comme le montre la lecture de Michel et Lignon (1988) il est faux et même archi-faux de prétendre que le G.E.E.P.P. n'a pas pris en compte l'hypothèse géologique puisque la conclusion de cet article est qu'hypothèse parapsychologique et hypothèse géologique ne se sont pas exclues mutuellement. Cette possibilité est même la seule qui puisse être encore aujourd'hui retenue car :

1° Si le G.E.E.P.P. n'a pas compétence pour se mêler de géologie il peut tout de même constater que les géologues n'ont pas été d'accord entre eux. Il est attristant de devoir répéter une évidence : l'hypothèse géologique avait été envisagée dès le début et si elle avait été retenue sans hésitation le G.E.E.P.P. n'aurait jamais été sollicité.

2° Le G.E.E.P.P. avait, en accord avec l'hypothèse parapsychologique, parié sur la cessation des bruits à partir du 11 février. Il ne semble pas que la presse ait titré sur leur poursuite au cours des jours suivants.

3° Plus même que la fin des bruits l'un des arguments essentiels en faveur de l'hypothèse parapsychologique résultait de l'utilisation, le 30 janvier 1988, d'un générateur aléatoire ce qui à l'époque constituait une nouveauté dans ce genre d'étude. Depuis une situation similaire a pu être observée (Bierman, 1996) et ceci, bien évidemment, va fortement dans le sens de cette hypothèse. Dans le fond c'est peut-être là le seul élément nouveau de quelque importance recueilli en dix ans !

3) CONCLUSION

Le 30 janvier des observations permettant de pencher en faveur de l'hypothèse parapsychologique étaient enregistrées et les jours suivants le G.E.E.P.P. sollicitait divers spécialistes parmi lesquels à nouveau des géologues. Ce point à lui seul est significatif de la prudence avec laquelle l'hypothèse parapsychologique a été considérée par le G.E.E.P.P. mais il montre surtout de quel côté se trouvent la rigueur et la bonne foi. Il est vrai qu'on a toujours du mal à respecter la première si l'on ne fait pas preuve de la seconde !

D'un autre côté dans la mesure où elle fait appel à la manifestation de possibilités inconnues de l'être humain l'hypothèse parapsychologique est dérangeante. Ce n'est ni nouveau, ni près de finir. Il est donc toujours possible dans un cas comme celui de Vailhauquès de vouloir à tout prix que la géologie suffise à tout expliquer (tout, sans exclusive, et il ne serait pas étonnant d'entendre un jour déclarer que ce sont des écoulements d'eau souterrains qui ont dérégulé le générateur aléatoire) car la géologie alors est rassurante. Aussi rassurante que le trou dans lequel l'autruche plonge sa tête.

RÉFÉRENCES

Bierman Dick J. (1996) : "Exploring correlations between local emotional and global emotional events and the behavior of a RNG", *Journal of Scientific Exploration*, 10-3, p. 363-373.

Lignon Y.(1992) : "L'Autre Cerveau ou la part du vrai dans la parapsychologie", Albin Michel, p. 261- 274.

Michel M. et Lignon Y.(1988) : " Le poltergeist de Vailhauquès", *Revue Française de Parapsychologie*, première série, 1-3, p. 25-41,

(*) Rédigé en janvier 1998. Révisé en mars 2004.

(**) Ce géologue avait participé aux investigations de la nuit du 10 au 11 à la demande du G.E.E.P.P.. On jugera donc comme on voudra le fait qu'il ait décidé de réaliser des études complémentaires sans prévenir ceux qui l'avaient invité à intervenir ni même sans les avertir que ces études lui semblaient nécessaires et qu'il ait pour finir préféré laisser le G.E.E.P.P. prendre connaissance de ses résultats dans la presse.